

Vidéosurveillance dans les abattoirs et autour des mosquées, mais rien pour y surveiller les prêches !

écrit par Maxime | 29 avril 2019



Pas non plus de vidéosurveillance non plus pour les églises visées de façon évidente., pour empêcher le vandalisme systématique contre elles.

On sait que sous Macron comme sous Hollande, bien peu de mosquées ont fermé en dépit du contexte sécuritaire tendu dans notre pays. Les autorités publiques reconnaissent que les risques terroristes sont et demeurent élevés, au point que la justice refuse d'indemniser les victimes et leurs familles, considérant que les services des renseignements ont trop à faire et sont débordés (affaire Mérah).

Afin de mettre l'islam hors de cause et de donner l'impression d'agir néanmoins, les gouvernements qui se sont succédé ont fermé quelques salles de prière ou dissous des associations musulmanes, de préférence chiites, ainsi que l'exposait et le commentait Christine TASIN :

<http://resistancerepublicaine.com/2019/03/20/pourquoi-castaner>

[-ne-dissout-il-que-des-associations-chiites-parce-que-macron-est-copain-avec-ben-salman/](#)

Le message est clair quoique implicite : nous sommes sommés de croire que les discours dits « radicaux » ne prospèrent que dans certaines mosquées bien repérées par le gouvernement (comment ? Mystère) et que les autres sont de blanches colombes.

Néanmoins, on peut se demander sur quelle base le gouvernement peut opérer de telles distinctions, dire qu'il se tient ici des prêches incitant à la haine de la République et au meurtre des non-musulmans, mais que là il en va autrement. Envoie-t-il des « taupes » ? Si oui, ne risquent-elles pas d'être repérées ? Se fie-t-il à des témoignages, sont-ils alors objectifs ? Il semble bien que la question ne soit jamais abordée, ni par la presse officielle, ni par les médias de réinformation.

On a bien l'impression que les gouvernements agissent un peu à l'aveuglette, comme l'a illustré le dossier « à péripéties », sur fond d'émeutes urbaines, de la mosquée de Sartrouville : <http://resistancerepublicaine.com/search/sartrouville>

.

Or, voici que sous la pression des bienfaiteurs des animaux, la vidéosurveillance des abattoirs va être expérimentée. Une idée qu'il faut approuver, tant il y a une différence entre le souci que les animaux soient le mieux traités possibles et le fanatisme « vegan » visant à interdire de consommer tout produit animal.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEX T000038424957&dateTexte=&categorieLien=id>

Curieusement, là où le gouvernement Philippe a le souci que poulets, moutons, vaches et autres cochons soient bien traités

dans les abattoirs avant de finir dans nos assiettes, pour les besoins de notre subsistance alimentaire, les mosquées ne seront pas, quant à elles, mises sous vidéosurveillance afin de s'assurer que les prêches ne constituent pas une incitation au djihad. Aurait-on peur en haut lieu de révéler quelque scandale ?

C'est pourtant cette fois-ci de la vie des citoyens français qu'il est question et non plus de l'existence d'une pintade ou d'une chèvre, si honorable soit-elle. On voit bien ainsi finalement quel peu de cas le gouvernement Philippe fait de nos vies...

Seule la mosquée de Stains paraît actuellement concernée par la vidéosurveillance, à la suite d'une démarche du conseil d'administration de l'association gestionnaire afin d'obtenir la réouverture :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/05/13/cadeau-du-gouvernement-aux-islamos-de-stains-la-mosquee-peut-re-ouvrir/>

Quoi qu'il en soit, on ne peut pas dire que la politique gouvernement soit musclée. Dispense de vidéosurveillance dans les mosquées, vidéosurveillance facultative dans les abattoirs, lorsque les exploitants le décident, à des fins d'expérimentation (donc n'ont rien à se reprocher par hypothèse, sinon ils s'en garderaient...), le « soft power » macronien est bien éloigné d'une politique sécuritaire intransigeante et du souci concomitant du bien être animal exprimé par le FN lors des dernières élections.

En fait, il est bien question de placer certaines mosquées sous vidéosurveillance, mais afin de les défendre contre des dégradations, ce qui est tout autre chose. Loin de renforcer le principe de précaution en matière de djihadisme, cette mesure contribue à la victimisation des musulmans.

Placées à l'extérieur de l'établissement, les caméras servent alors à dissuader de réaliser des actes islamophobes ; ainsi, à Besançon :

Au total, il y aura cinq caméras de vidéo-surveillance. Deux d'entre elles seront motorisées et filmeront donc à 360 degrés. Cette décision a été prise par les responsables de la Mosquée suite aux différents actes islamophobes de ces derniers mois.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/la-mosquee-sunna-de-besancon-installe-des-cameras-de-surveillance-1392139850>

Même réaction à Perpignan où 15 caméras sont déployées à la suite d'une histoire de sanglier.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/la-mosquee-de-perpignan-va-installer-15-cameras-1457534001>

Priez, vous êtes filmés ! La grande mosquée de Perpignan va s'équiper de vidéosurveillance dans les prochaines semaines. La préfecture vient de donner son feu vert à l'installation de 15 caméras.

L'idée était déjà dans les tuyaux depuis plusieurs mois, mais l'acte de malveillance survenu début janvier a fini de convaincre les responsables de la mosquée. Une tête de sanglier avait été jetée par dessus le mur d'enceinte, lui même tagué d'une croix gammée et d'une inscription « dehors ».